



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des institutions**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante

Procès-verbal de la séance du 13 mars 2024

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1442-20240314

---

**2024**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 13 mars 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante (Ordre de l'Assemblée le 12 mars 2024, rétroactif au 29 février 2024)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M<sup>me</sup> Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M<sup>me</sup> Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice

M<sup>me</sup> Lachance (Bellechasse), en remplacement de M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil)

M<sup>me</sup> Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales :

M<sup>e</sup> Guillaume Michaud, président

M<sup>e</sup> Olivier Charbonneau, vice-président

M<sup>e</sup> Karine Frenette, administratrice

Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels :

M<sup>me</sup> Jenny Charest, directrice générale du CAVAC de Montréal

M<sup>me</sup> Karine Mac Donald, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques

Association québécoise des avocats et avocates de la défense :

M<sup>e</sup> Marie-Pier Boulet, présidente

M<sup>e</sup> Jean-François Benoît, représentant au Conseil général

Association du Barreau canadien, Division du Québec :

M<sup>e</sup> Louis Sévéno, président

M<sup>e</sup> David Robert Temim, membre du comité exécutif, section droit criminel

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 10, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M<sup>me</sup> Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

### **AUDITIONS**

La Commission entend l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales.

À 12 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Réseau des centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

À 12 h 53, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 50.

---

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

À 16 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du Barreau canadien, Division du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 14 mars 2024, à 13 heures, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Philippe Brassard

\_\_\_\_\_  
André Bachand

PB/mcb

Québec, le 13 mars 2024

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## **Personnes et organismes qui ont été entendus**

Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	004M
Association du Barreau canadien, Division du Québec	001M
Association québécoise des avocats et avocates de la défense	
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	002M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**



**Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Barreau du Québec

003M